

### Avec Claude Guillaumin, quand la Perruque se fait art.

Le lien des retraités : *Ces sculptures mobiles, quelle est leur histoire ?*

Claude GUILLAUMIN : Voilà, ça a commencé comme ça. Au début des années quatre-vingt, j'étais mécanosoudeur dans une usine de Montlouis qui fabrique des tracteurs pour les aéroports. L'usine est calme, la section syndicale est forte. L'ambiance est bonne. La chefferie est bienveillante. Les cadences ne sont pas infernales. Du temps se dégage ainsi pour les ouvriers.

LLdR : *Que faire de ce temps libéré, gagné ?*

Claude : Certains font des trucs utiles pour la maison, le jardin : casier à bouteilles, cales-portes, grilles à barbecue... Moi, je me mets à fabriquer des objets à vocation artistique, sans aucune intention utilitaire, à la recherche du beau simplement, mon beau à moi.

LLdR : *Qu'expriment-elles ces sculptures ?*

Claude : Et, tout à coup, ces morceaux de métal récupérés, triés, assemblés, soudés, confrontés, construisent peu à peu une œuvre.

Moi, je les nomme, je veux souvent les rattacher au réel, à des formes animales ou humaines. Mais quoi que je fasse, ces formes échappent au « nommé », comme les petits tracteurs tirant les gros avions, tracteurs fabriqués là par moi dans l'usine, que j'imaginai alors en rigolant, poussifs, têtus devant les mastodontes sur l'aérodrome, ces petits tracteurs et ces gros avions deviennent eux-mêmes parties de l'œuvre.

LLdR : *Et comment est-on passé à un film ?*

Claude : C'est donc dans ces années-là que je rencontre Jean Riant qui, lui, fabrique des films autour du travail : travail ouvrier, travail agricole, travail ménager, travail artistique.

Nous décidons de faire un film sur mes sculptures en super 8, avec caméra Beaulieu, synchronisateur Vaast et magnétophone Uher. Le luxe du matériel léger de l'époque. Le film est fait. C'est un film indépendant, tourné en dehors de l'usine pour n'avoir de compte à ne rendre à personne.

Jean Riant dit que c'est un film sauvage. Il s'appelle « Eloge de la perruque » : **faire de la perruque** c'est faire un truc pour soi, sur le temps de travail, avec le matériel de l'entreprise.

LLdR : *Et maintenant ?*

Claude : L'été dernier (2020), trente-sept ans après le début de l'aventure, Jean Riant et moi avons présenté conjointement les sculptures de l'un et les photos de ces sculptures de l'autre dans une exposition à La Châtre sur le Loir. On a pu encore les voir à la dernière fête de l'USR et ce n'est pas fini ...

Ci-dessous le lien du film JEAN RIANI « ELOGE DE LA PERRUQUE » : <https://www.dailymotion.com/video/xp07ak>



### La levée des brevets sur les vaccins anti-covid est un enjeu de santé publique planétaire et de solidarité internationale.

Malgré toutes les belles paroles des chefs d'État des pays riches dont le président Macron pour la France, la fracture vaccinale entre les pays riches et les pays pauvres ne fait que se creuser face à la Covid. Les gouvernements se refusent à attaquer les brevets et les profits des laboratoires et l'Union Européenne est malheureusement à la pointe de ce refus. Ils disent préférer les dons de doses et les licences libres. Dons de doses ? Un fiasco total puisque l'OMS souligne que seulement 15% du milliard de doses promises ont réellement été livrées.

En achetant à prix d'or des vaccins qui ont pourtant été obtenus grâce aux milliards de subvention publique, les pays riches ont réussi à vacciner autour de 70 à 80% de leur population avec 2 doses et bientôt 3. Les trusts de la pharmacie ont pu ainsi amasser des milliards de profits et les placer dans les paradis fiscaux.

Pendant ce temps, l'Afrique a, à peine, pu vacciner 4% de sa population !

L'autre face des brevets est bien cette appropriation privée de biens communs que devraient être les vaccins anti-covid. Les big Pharma imposent leur loi et leur prix sur toute la planète.

La conséquence se traduit par une véritable ségrégation vaccinale. Et son cortège de millions de morts !

Alors qu'Israël est l'un des pays les plus vaccinés au monde, la population vaccinée n'est que de 14,75 % en Palestine. Un grand nombre de pays sont dépourvus de vaccins, ainsi Haïti, l'Éthiopie, le Tchad, la république centrafricaine, le Burkina Faso et bien d'autres sont à moins d'1 % de la population vaccinée.

**Mais si la plus grande partie de l'humanité, la plus pauvre, est laissée de côté, le risque demain est la venue d'un variant encore plus agressif qui pourrait menacer tous les efforts de vaccination. N'a-t-on pas déjà parlé de variant sud-africain, indien ?**

Nous devons nous mobiliser pour exiger la levée des brevets, les transferts de technologie, pour une vaccination universelle, immédiate et gratuite, bâtie avec les populations, associée à des investissements massifs dans les systèmes de santé pu-

blique, et à la promotion des gestes barrières.

Cette exigence doit être reprise dans nos syndicats. Des initiatives peuvent être organisées notamment lors des réunions syndicales pour la signature de la pétition européenne : « **Pas de profits sur les vaccins** » (près de 42 000 signatures ont été recueillies en France depuis un an).

Des démarches collectives peuvent être entreprises, ainsi l'envoi de protestation auprès des parlementaires, de la présidence de la République, de l'OMC, lors des rencontres des chefs d'état (G20).

Cette campagne pour la levée des brevets est intimement liée à notre revendication d'un pôle public du médicament et des vaccins.

Patrick HALLINGER



## Faut-il avoir peur de la dette publique ?

Après le « *quoi qu'il en coûte* » d'Emmanuel Macron pris dans la tourmente de la crise pandémique, la question de la dette revient au galop sous la pression des libéraux et du capital. Ils veulent s'assurer de la solvabilité et de la qualité de la « *signature* » de la France sur les marchés de capitaux.

Avec une progression de 300 milliards en 2020, la dette atteignait plus de 2.600 milliards d'euros en fin d'année 2020 soit 119 % du PIB (Produit Intérieur Brut). On est bien loin des 60% du traité de Maastricht ! Face aux pressions idéologiques visant à tailler une fois de plus dans les dépenses publiques, la Confédération CGT et la Fédération des Finances CGT ont organisé une journée consacrée à la dette avec des économistes et des universitaires.

Il est possible de télécharger le 4 pages de la Fédération des Finances CGT et de visionner la vidéo avec les liens suivants :

<https://www.cgffinances.fr/presse-et-documents/videos/article/video-journee-d-etude-dette-publique-11-fevrier>

[https://www.cgffinances.fr/IMG/pdf/4\\_pages\\_dette\\_n2.pdf](https://www.cgffinances.fr/IMG/pdf/4_pages_dette_n2.pdf)

### Rétablissons la vérité !

► **Le ratio utilisé exprimant la dette en pourcentage du PIB n'a pas de sens**, car il compare un stock (la dette) à un flux (la richesse créée). Si on raisonnait ainsi pour les ménages, personne ne pourrait acheter sa maison ... **La mesure exacte est de comparer le service de la dette : les intérêts versés chaque année avec le PIB !**

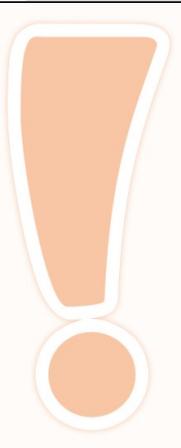
► **La dette est-elle une charge pour nos enfants ?** Cet argument est faux ! La dette a pour contrepartie des actifs (des hôpitaux, des écoles, des routes, de infrastructures pour le rail....) dont les futures générations vont profiter ! La charge de la dette, c'est d'abord le versement d'intérêts à ceux qui en ont les moyens, prélevé sur les impôts que paient tous les ménages ! Or, on sait que le système fiscal français est très injuste, favorisant les plus riches (les fameux premiers de cordées).

Plus qu'un transfert entre générations, c'est plutôt un transfert de personnes modestes vers les plus fortunés qui organise la dette publique.

► **Une dette n'est pas un excès de dépenses mais une insuffisance de recettes**, c'est pourquoi il faut une profonde réforme de justice fiscale.

► **Outre la réforme fiscale, il est possible de monétiser la dette publique** par le rachat des « titres » émis par la Banque Centrale européenne. Celle-ci le fait d'ailleurs puisqu'elle a racheté 60% de dettes publiques au second marché pour respecter les traités européens. Il faut donc aller plus loin en créant sur les comptes de la BCE une dette perpétuelle à l'actif de son bilan. Cette décision serait assortie de financement à taux 0 ou très faibles de la transition écologique, le développement des services publics au service des citoyennes et des citoyens.

Jean-Louis CORVAISIER



**LA FORMATION SYNDICALE  
EST LA CLEF DES LUTTES  
EN COURS ET À VENIR.**

*Contactez l'UD CGT 37  
pour vous inscrire.*

## Cycle d'initiation à l'économie

**2<sup>ème</sup> partie les 8 et 9 novembre  
2021 : Les retraites et la protection  
sociale. Défis et propositions de la  
CGT.**

Ces 2 journées sont assurées par

- Jean-Louis Corvaisier,
- Nasser Mansouri Guilliani
- Pierre-Yves Chanu.

# Comité Général de l'USR CGT 37

*L'Union Syndicale des Retraités CGT d'Indre et Loire tiendra son Comité Général le 25 novembre 2021 de 8h30 à 17h à la maison des syndicats, 18 rue de l'Oiselet, 37550 St Avertin.*

Un Comité Général est un moment important pour notre organisation. Il doit nous permettre collectivement de faire un point d'étape sur la mise en œuvre de notre plan de travail décidé lors de notre précédent congrès, tenu les 6 et 7 février 2020, juste un peu plus d'un mois avant le 1<sup>er</sup> confinement.

Ce Comité se déroulera donc dans un contexte bien particulier post-période pandémique, période où nous, les retraités, avons payé un lourd tribut à la maladie, avons été stigmatisés et culpabilisés, confinés, masqués mais ni bâillonnés et ni inactifs. En effet, malgré cette situation compliquée, nous avons poursuivi notre activité syndicale et avons participé activement aux manifestations pour défendre nos droits, notre retraite, nos services publics, nos libertés...

Les débats et décisions prises ce 25 novembre devront nous permettre d'analyser notre activité, notre force collective et continuer à construire nos actions futures pour répondre aux enjeux de notre temps et imposer une société plus juste, plus solidaire et durable.

Ce Comité Général est un moment important de la vie démocratique de notre organisation. Votre participation active est donc essentielle pour l'avenir de notre syndicalisme retraité dans le département.

Vous allez recevoir un document préparatoire au Comité Général, mais dès aujourd'hui, nous vous transmettons la fiche d'inscription à nous retourner avant le 12 novembre dernier délai.

Merci de noter cette date dans vos agendas, d'informer vos adhérents de ce rendez-vous et de nous faire parvenir rapidement les réponses concernant votre participation à ce congrès.

Un repas aura lieu sur place. La participation aux frais est fixée à 10 Euros, l'USR prenant en charge le complément.



**Fiches d'inscription au  
Comité Général et  
au repas  
en annexe**

### Une visite : La forêt de Bercé-Jupilles

La « Maison de l'Homme et de la forêt » est située au 2 rue du Bourg ancien à Jupilles dans la Sarthe.

Vous prenez la direction de Neuvy le roi, La Chartre sur le Loir et en avant si vous voulez tout savoir sur la forêt de Bercé, forêt d'exception et sur les autres.

Une bonne idée pour apprendre (histoire, nature, travaux et métiers) et aussi pour se dégourdir les jambes car il est possible de faire deux boucles en partant du musée. Une grande boucle de 6 kms durée 2h30 et une petite de 3kms d'1h30, le Sentier du Vievier. Il y a un descriptif en vente au musée pour 2 euros.

Les périodes d'ouverture :

Du 6 sept 2021 au 8 nov 2021 et du 18 déc au 30 déc 2021 : du mardi au dimanche de 14h à 18h.

Du 9 nov 2021 au 17 déc 2021 ouvert les mercredis samedi et dimanches de 14h à 18h.

Durée de la visite 1h 30

- Tarifs : Adultes 6 euros, enfants 3,50 euros  
- Tel : 02 43 38 10 31 [www.carnuta.fr](http://www.carnuta.fr).

N'hésitez pas à téléphoner et à consulter le site pour avoir l'agenda des expositions temporaires et les animations très chouettes pour petits et grands.

L'Incontournable, c'est la visite de la futaie des Clos Chêne Boppe, des arbres en place contemporains de Louis XIV. Il faudra peut-être un autre voyage l'été prochain, prévoir un pique-nique, acheter de la bonne charcuterie traditionnelle (détour à Ruillé sur Loir, en face l'église). Je vous dis cela c'est simplement une idée, un conseil, une suggestion....

**Martine MA-**



### Un conseil de lecture : La Sainte Touche de Djamel CHERIQUI.

Ni mystique, ni moral, ce roman décrit la dèche, la débrouille et les combines à travers des personnages truculents. C'est l'histoire d'un duo improbable entre un jeune écrivain mis à la rue par son père et un épicier voyou.



Je ne peux pas vous en raconter plus, car ce récit rebondit constamment. « Ça ne se dit pas les rebondissements parce que ça ne rebondit plus après ».

L'auteur était épicier à Roubaix quand il a écrit ce premier roman. Sa prose poétique, populaire, argotique va vous ravir. Achetez-le ! Mais si vous souhaitez l'offrir à une petite ou un petit jeune de votre entourage, lisez-le avant ! Vous ne risquez pas de l'abîmer en vous endormant dessus.

**Martine MARIE**

### Samedi 12 juin 2021, 5<sup>ème</sup> fête de l'USR CGT 37 à Veigné.

Annulée l'année dernière à cause de la pandémie, nous avons fait le pari de tenir notre fête en juin 2021. **Pari gagné !**

La configuration du site (stade GAZELEC, propriété de la CMCAS d'EDF) nous l'a permis en garantissant la sécurité sanitaire des participants.

Quelle joie de nous retrouver après une si longue attente. Cette fête fut une belle réussite et un bon moment de fraternité dans une ambiance chaleureuse.

Une cinquantaine de camarades ont répondu présents. Le soleil nous a accompagnés tout au long de la journée qui a débuté le matin par notre traditionnelle randonnée. Pascal Bourgueil du restaurant « le Faisan » de Saint Avertin nous avait préparé un repas copieux et savoureux. Ce repas fut très animé avec notamment un quiz sur la commune de Paris dont nous fêtons les 150 ans cette année suivi d'un quiz musical sur les chansons de luttes et de résistance. Beaucoup ont repris en chœur les paroles et certains ont même effectué quelques pas de danse ! L'après-midi s'est prolongé avec des jeux de cartes et pétanque. Saluons et remercions Claude Guillaumin pour nous avoir présenté sa magnifique exposition sur la perruque.



(Voir article dans ce journal)



Merci à nos camarades d'EDF et à tous celles et ceux qui ont assuré l'installation puis le rangement et le service.

**Rendez-vous à l'année prochaine !**

**Isabelle DAVID**



### La femme grillagée Pierre Perret

Écoutez ma chanson bien douce  
Que Verlaine aurait su mieux faire  
Elle se veut discrète et légère  
Un frisson d'eau sur de la mousse  
C'est la complainte de l'épouse  
De la femme derrière son grillage  
Ils la font vivre au Moyen Âge  
Que la honte les éclabousse

*Refrain*

Quand la femme est grillagée  
Toutes les femmes sont outragées  
Les hommes les ont rejetées  
Dans l'obscurité

Elle ne prend jamais la parole  
En public, ce n'est pas son rôle  
Elle est craintive, elle est soumise  
Pas question de lui faire la bise  
On lui a appris à se soumettre  
À ne pas contrarier son maître  
Elle n'a droit qu'à quelques murmures

Les yeux baissés sur sa couture

*Refrain*

Elle respecte la loi divine  
Qui dit, par la bouche de l'homme,  
Que sa place est à la cuisine  
Et qu'elle est sa bête de somme  
Pas question de faire la savante  
Il vaut mieux qu'elle soit ignorante  
Son époux dit que les études  
Sont contraires à ses servitudes

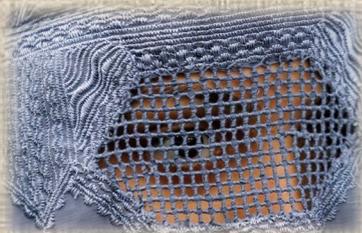
*Refrain*

Jusqu'aux pieds, sa burqa austère  
Est garante de sa décence  
Elle prévient la concupiscence  
Des hommes auxquels elle pourrait plaire  
Un regard jugé impudique  
Serait mortel pour la captive  
Elle pourrait finir brûlée vive  
Lapidée en place publique

*Refrain*

Jeunes femmes, larguez les amarres  
Refusez ces coutumes barbares  
Dites non au manichéisme  
Au retour à l'obscurantisme  
Jetez ce moucharabieh triste  
Né de coutumes esclavagistes  
Et au lieu de porter ce voile  
Allez vous-en, mettez les voiles

*Refrain*



Lien pour écouter la chanson :  
[https://www.youtube.com/watch?v=lloyykqWtCU&ab\\_channel=PierrePerret](https://www.youtube.com/watch?v=lloyykqWtCU&ab_channel=PierrePerret)